

Compte rendu de la réunion de quartier Rochechouart du 17 février 2016

Présents

Mme ANQUETIL, Mr ANGLADE
Mr SALZARD, Mme et Mr LIEVIN, Mme et Mr BLIN, Mme KIKELJ, Mr JOURDAIN,
Mme DELAPORTE, Mme et Mr ALEXANDRE, Mme LALOUETTE, Mr LEMERCIER

Excusés :

Mr MARTEAU, Mr LEGRAND, Mme ROLLET, Mr CHATRIEUX

La réunion débute par la lecture du compte rendu de la réunion du 28 octobre complété des réponses et commentaires de la Municipalité aux questions soulevées.

Le marquage de 2 places devant la Presse est acté.

Stationnement lors du marché : la rue reste ouverte à la circulation. Le stationnement sur la place interdit à partir de 13heures. Priorité sera donnée aux commerçants habituels pour les emplacements.

Impasse de la brèche, ruelle Fouquet : une étude pour la réfection de ces voies est en cours.

Le mur de la cave du 6 rue du Vieux château : la propriétaire doit se rapprocher de la CCVA, la municipalité peut l'accompagner dans la démarche.

Rue Bouchavanne : pas de réponse.

Nuisances dues aux pigeons : les solutions envisagées ne sont guère satisfaisantes. Prévoir le nettoyage du parvis de l'église avant chaque cérémonie.

Rue du Chapeau rouge : une seule place sera matérialisée.

Ruelle Fouquet : le hangar est toujours dans le même état : un nouveau courrier sera fait au propriétaire.

Débordement de la végétation rue du 8 mai 1945 : végétation taillée.

Voisins vigilants : deux habitants se sont portés candidats : une information de la population du quartier sera effectuée après leur installation.

Questions diverses

12 rue Jean Jaurès : la maison est inoccupée, des nuisances (olfactives et animaux indésirables) apparaissent.

Angle rue Margaigne/Carrier Belleuse : végétation débordant : courrier au CIL.

Sortie parking Aigle noir : pas de stop ni de miroir ne seront posés.

Rue des Fossés/ Aigle noir : la descente d'eaux pluviales de la maison d'angle est détériorée lors du passage de camions de livraison : la réduction du tonnage des camions circulant rue des Fossés est envisagée.

Rue des Fossés : un panneau sur le pylône est mal fixé. Il produit des nuisances sonores lors des périodes de vent : sera fixé plus solidement.

Prochaine réunion : mercredi 11 mai 2016 à 19h15